



Formulaire d'adhésion pour devenir membre du CIPTO

- Oui, je souhaite devenir membre du Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de l'Outaouais (CIPTO) pour l'année 2018-2019.**

Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Signature

Date

Extrait des règlements généraux du CIPTO

2. LES MEMBRES DE LA CORPORATION

2.01 EST MEMBRE DE LA CORPORATION

Toute personne à titre individuel et/ou à titre de représentant d'un organisme qui adhère à la mission et aux objectifs de la corporation et qui paie la cotisation fixé annuellement par le conseil d'administration dont le montant est approuvé par l'assemblée générale annuelle.

2.02 CONDITIONS D'ADMISSION

Il est loisible au conseil d'administration, aux conditions qu'il peut déterminer, de pourvoir à l'émission de cartes de membre. Pour être valides, ces cartes doivent porter la signature d'un officier de la corporation ainsi que la date d'expiration.

2.03 RENOUVELLEMENT

Annuellement, à une date déterminée par le conseil d'administration, tous les membres sont invités à renouveler leur adhésion à la corporation.